

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****FIN DES NÉGOCIATIONS SUR LA DIRECTIVE RETOUR DE L'UNION EUROPÉENNE :
L'OPEN SOCIETY INITIATIVE FOR EUROPE SE PRONONCE SUR LES RÉSULTATS**

L'Open Society Initiative for Europe (OSIFE) a activement participé aux consultations qui ont débuté en octobre 2023 sur le futur du Pacte Migration et Asile de l'Union européenne ainsi que sur la directive « Retour » proposée par la Commission européenne. Depuis la publication de cette directive, l'OSIFE a appuyé fermement ses prises de positions sur certains articles établis dans le cadre du retour des migrants qui menacent toute l'humanité de la politique migratoire européenne, notamment dans les situations de *risque de fuite* et avec la mise en place de mesures de rétention trop sévères pour les personnes vulnérables. L'OSIFE a d'ailleurs toujours condamné les propos xénophobes de certains partis politiques et groupes de la société civile qui menacent la solidarité européenne. L'OSIFE s'est opposé catégoriquement depuis le début des négociations, et en participant à des réunions sur l'Intelligence Artificielle, à toute utilisation de ces technologies qui seraient susceptibles de porter atteinte aux droits fondamentaux des migrants ; nouvelles technologies qui pourraient introduire des biais discriminatoires et mettre en péril le respect scrupuleux des données biométriques des migrants.

I. L'Open Society Initiative for Europe, défenseur des droits humains et au côté des migrants

L'OSIFE occupe une place centrale parmi les organisations engagées dans la défense des droits de l'homme et de la justice sociale en Europe. Guidée par ces principes fondateurs de tolérance, d'intégration et de respect des droits fondamentaux, l'OSIFE se positionne depuis plusieurs années comme un acteur majeur dans les débats sur la migration et l'asile au sein de l'Union européenne. Fondation centrale pour son soutien aux migrants, elle reste contestée par certains États membres, en étant empêché de travailler dans certains pays de l'Est. L'OSIFE reste tout de même déterminée à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants, à respecter la diversité culturelle et à assurer la protection des droits des migrants.

II. La vision humanitaire de l'Open Society Initiative for Europe : un travail axé sur les droits humains pour une Directive Retour solidaire et digne

Aux côtés des Fondations unies, l'OSIFE s'est engagé ardemment à défendre les droits fondamentaux des migrants et à promouvoir des politiques migratoires justes et humaines.

Cependant, après avoir participé aux consultations sur la directive « Retour », l'OSIFE a identifié des articles préoccupants qui compromettent des principes essentiels. Lors de la présentation de certains amendements, nous avons pointé le manque de protection des migrants dans l'utilisation des nouvelles technologies et l'impérieuse nécessité de mettre en place un contrôle indépendant sur l'utilisation d'une intelligence artificielle, avec un droit de regard des acteurs de la société civile. L'OSIFE s'alarme aussi des amendements adoptés par la Commission européenne qui renforce les partenariats avec des entreprises européennes. Introduire simplement le respect du RGPD n'est pas une réelle garantie pour la protection des migrants. Des inquiétudes majeures ont émergé quant à la violation potentielle des droits à la justice en raison de délais de rétention prolongés, particulièrement préjudiciables pour les mineurs. L'OSIFE souligne également les risques sur la santé mentale et physique des migrants, en particulier des femmes et des mineurs. Nous avons d'ailleurs demandé la mise en place d'un accompagnement renforcé des migrants en centres de détention : des mesures ont été amendés en ce sens, comme la garantie d'accès à l'éducation et à des soins psychologiques.

III. Recommandations et demandes à la Commission européenne et aux organisations de la société civile

L'OSIFE émet plusieurs recommandations pour la mise en place de directive « Retour » qui a été adopté en première lecture par le Conseil de l'Union européen le mercredi 13 décembre 2023. Ces recommandations incluent la mise en place rapide des garanties procédurales, notamment sur la rétention à des fins d'éloignement et sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. Parmi les demandes essentielles, l'OSIFE insiste sur la nécessité de fixer le plus rapidement possible les centres de rétention sur les conditions d'organisations des visites des acteurs de la société civile, notamment les médias et les organisations non-gouvernementales.

Bien que des progrès aient été réalisés, l'OSIFE reste vigilante et exhorte à une révision attentive dans les prochaines années en prenant en compte les limites de la présente directive « Retour » pour garantir, toujours, une politique migratoire respectueuse des droits humains.

L'OSIFE souhaite tout d'abord remercier sincèrement les Fondations avec qui nous avons établis la coalition des « Fondations unies » : les collaborations avec la Fondation de France et l'Oak Foundation ont été étroites et nos diverses rencontres ont permis de créer une communication claire pour faire entendre nos positions. L'OSIFE souhaite aussi remercier le Front Commun avec qui nous avons pu collaborer avant les plénières, en désignant les amendements principaux à défendre.

Enfin, nous exprimons notre entière reconnaissance aux institutions de l'Union européenne, notamment la Commission européenne, le Parlement et le Conseil de l'Union européenne pour leur engagement sans faille dans ce débat crucial : c'est qu'ensemble que nous pourrons avancer.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Riane Bentebib, représentant de l'OSIFE

Bentebib.riane@hotmail.fr